



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 60571

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui préciser le nombre de policiers affectés dans les Alpes-Maritimes qui devraient partir en retraite durant l'année 2002.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention du ministre de l'intérieur sur le nombre de fonctionnaires de la police nationale affectés dans les Alpes-Maritimes qui devraient partir en retraite durant l'année 2002. Ces données figurent dans le tableau ci-après, qui précise le nombre de fonctionnaires concernés répartis, d'une part, par corps ou groupes de corps et, d'autre part, par direction. (Voir tableau dans J.O. correspondant) Bien entendu, les fonctionnaires qui partiront en retraite seront remplacés, pour l'essentiel dans le cadre du mouvement général de septembre 2002 en ce qui concerne les Alpes-Maritimes.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60571

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2541

Réponse publiée le : 27 août 2001, page 4944